

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **22 (1886)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

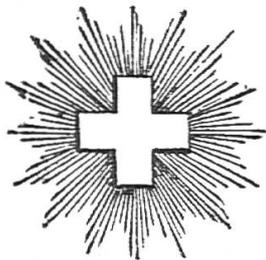
Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTROY

XXII^e Année.



15 MARS 1886.

N^o 6.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — Géographie : A propos de l'Atlas universel de M. Vivien de St-Martin. — Les conférences des instituteurs bernois. — Correspondance. — Bibliographie. — Partie pratique : Français. Dictées. Composition. Leçon de choses. Travaux manuels.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

A la demande de plusieurs intéressés et particulièrement de l'un des rapporteurs généraux, nous portons à la connaissance de chacun que les rapports des conférences et des synodes traitant des questions mises à l'étude pour le Congrès de Porrentruy, seront encore reçus jusqu'au **1^{er} mai prochain**, par M. Roulin, instituteur à Lausanne et M. Juillard, directeur de l'école secondaire de St-Imier. (*Voir notre dernier numéro.*)

LE COMITÉ DIRECTEUR.

GÉOGRAPHIE.

A propos de l'Atlas universel de M. Vivien de St-Martin.

(Suite) (1).

Comme nous le disions dans un précédent article, la France ne tardera pas à être dotée d'un Atlas universel qui fera le plus grand honneur à son auteur.

L'œuvre de M. Vivien de Saint Martin n'est ni une imitation, ni une traduction : c'est un travail original, créé de toutes pièces et basé sur des données positives. Malheureusement le mode de publication en est défectueux ; l'impression, commencée en 1877, marche avec une lenteur telle que des 112 cartes que comprendra l'Atlas, nous n'avons encore reçu que les 12 premières.

Les deux feuilles (1877-1878) consacrées à la géographie astronomique, se distinguent par une beauté de dessin remarquable ; la carte intitulée *la Terre, la Lune et le Soleil*, surtout, est d'une clarté sans pareille et d'une grande valeur pédagogique.

Des deux cartes polaires, celle du pôle antarctique, tirée en 1883, est d'un dessin correct, les couleurs sont habilement nuancées et les dernières données de la science y sont portées avec précision. On ne peut pas en dire autant de la carte du pôle arctique, imprimée en 1877 : son infériorité provient de son ancienneté, car pendant les dix dernières années la géographie dans les solitudes glacées du Nord a fait des progrès considérables : Norden-skjöld a le premier accompli le périple de l'Asie (1878-1879) et l'entier isolement de la terre, de Wrangel a été reconnu en 1881. Ce qui nous étonne le plus dans cette carte des mers polaires c'est de n'y pas voir figurer les courants maritimes, ces facteurs importants qui modifient si étrangement le climat, la faune et la végétation des terres arctiques. C'est peut-être également ici le lieu d'exprimer notre regret au cartographe d'avoir employé exclusivement le méridien de Paris, pendant qu'à partir du Congrès de Washington, en 1884, les principaux établissements cartographiques ont accepté le méridien de Greenwich qui, selon toute probabilité, deviendra sous peu le 1^{er} méridien universel. Dans ces conditions, garder le méridien de Paris, sans même indiquer dans le cadre celui de Greenwich, est du patriotisme mal placé, qui ne sert qu'à embrouiller les études et à isoler la France du monde géographique. Cette persistance à ne pas accepter le premier méridien universel est d'autant plus regrettable que la différence entre Paris et Greenwich n'est pas un chiffre rond, mais un nombre fractionnaire. Pour éviter à ses lecteurs du monde entier un calcul de réduction toujours fort désagréable, M. E. Reclus a adopté, même pour ses plus petits cartons, les méridiens de Paris et de Greenwich. M. Vivien de Saint-Martin a partiellement tourné

(1) L'adjectif *célestes* a été ridiculement intercalé, je ne sais ni pourquoi, ni comment, dans le texte de mon dernier article, n° 2 de l'*Educateur*, page 22, à la dernière ligne. J'en décline la responsabilité.

la difficulté en s'abstenant d'indiquer d'après quel méridien les cartes de la Suisse, de l'Empire Ottoman (N. O.) de la Russie occidentale et de la Région arctique sont graduées. En revanche on est au clair sur les noms de ceux qui ont dessiné et gravé les cartes, gravé la lettre, revu la nomenclature et imprimé le tout. Décidément il n'y manque que deux renseignements utiles : les noms des fournisseurs du papier et de la couleur !

La carte du royaume de Grèce, imprimée en 1878, est remarquable sous tous les rapports. Un critique sévère trouverait cependant l'occasion, une fois pour toutes, de rompre une lance en faveur du bistre. Nous ne le ferons pas, car les avantages du bistre sur l'encre noire pour le dessin des montagnes sont reconnus même par les cartographes de la vieille école. Le bistre est susceptible de plus de nuances que l'encre et les noms imprimés par dessus ses teintes les plus foncées restent parfaitement lisibles, ce qui facilite singulièrement la reproduction des pays montagneux. L'eau en bleu, les montagnes en bistre, les noms et les chemins en noir, tel est l'idéal d'une carte moderne. Mais avant d'atteindre ce but il faut encore abattre bien des préjugés.

La feuille représentant la Suisse est un chef-d'œuvre. Nous ne connaissons pas de carte à cette échelle qui atteigne ce degré de perfection. Les montagnes sont burinées avec une minutie et un art merveilleux ; les vallées ressortent comme dans un relief. Nous regrettons seulement que le dessinateur ait pris pour modèle une ancienne carte du général Dufour et que par un motif d'économie le dessinateur ait jugé convenable d'arrêter le dessin des montagnes au thalweg des rivières et ruisseaux qui forment une frontière plus ou moins naturelle à la Suisse. De cette façon l'aspect du pays ressort mieux ; l'effet devient saisissant. Au point de vue de l'art, c'est audacieux et des plus réussi ; au point de vue géographique c'est faux, car la Suisse a ainsi l'air d'être placée sur la plaine, comme une taupinière sur un pré. Cette manière bizarre de représenter un pays nous rappelle involontairement ce distique de Boileau, légèrement modifié :

*La Suisse est comme une île escarpée et sans bords,
On n'y peut plus rentrer quand on en est dehors.*

Les noms étant clairsemés, rien n'eût été plus facile que d'indiquer sur la carte même l'altitude des montagnes, des passages, des villes, ainsi que la chute des rivières dans les vallées. Ces chiffres, tels qu'ils se trouvent sur la réduction de la carte de l'état-major, n'auraient nullement surchargé le dessin. Au contraire, ce procédé eût singulièrement facilité les recherches. Ainsi, à l'inspection de cette carte, on est tenté de croire que les villes de Sion, de Genève, de Fribourg, de Berne, de Bâle, de Zurich et de Lugano se trouvent à la même altitude. Puisque le dessin à l'encre est impuissant à faire ressortir ces différences de niveau, si importantes, il faut forcément recourir aux chiffres, autrement le travail du graveur n'a qu'une valeur purement artistique. En outre,

cette carte, à cause de l'ancienneté du modèle, renferme quelques lacunes : l'Aar, depuis Aarberg, suit encore son cours primitif ; le canal de Hageneck n'est pas indiqué et le chemin de fer du St-Gothard ne figure pas même à l'état de projet !

La feuille suivante, consacrée à l'Empire ottoman (Nord-Ouest), ne laisse rien à désirer comme clarté et comme précision ; sous le rapport hypsométrique, quelques chiffres de plus rendraient de grands services.

Les deux cartes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande pour la netteté du dessin et le fini des détails méritent de prendre place à côté de celle de la Suisse. Franchement, il y a longtemps que nous n'avons eu le bonheur d'étudier d'aussi belles cartes du Royaume-Uni, elles laissent bien loin derrière elles les meilleurs produits de Gotha. Voilà pour l'exécution. Quant aux détails, c'est une affaire de goût. Les uns désirent une carte artistique ; les autres, souvent au détriment de la clarté, demandent une carte qui rende compte de toutes les localités, de toutes les inégalités du terrain, voire même des écueils et des phares. Il nous semble que cette exactitude minutieuse ne doit se chercher que dans les cartes spéciales et pour une carte générale faite à une aussi petite échelle que celle-ci, nous croyons que l'auteur a su prendre un juste milieu, mais nous regrettons de voir le dessin orographique cesser brusquement à la frontière écossaise. C'est une fâcheuse économie qui dérouté le voyageur et lui fait croire que la carte est inachevée.

Dans un des coins de la carte de l'Angleterre, nous voyons un carton avec Londres et ses environs. C'est une heureuse innovation dans la cartographie française ; il serait même à désirer qu'une place semblable fut réservée à toutes les capitales et à toutes les grandes villes du monde.

La carte de la Russie occidentale ne mérite que des éloges ; c'est un travail remarquable, pas tant au point de vue de l'orographie et de l'hydrographie, qui dans cette vaste plaine ne présente aucune difficulté, qu'au point de vue de l'orthographe française des noms slaves, qui jusqu'à maintenant n'est encore qu'un affreux gâchis moitié allemand, moitié anglais ; moitié allemand surtout. C'est à M. Vivien de Saint-Martin que revient l'honneur d'avoir fixé l'orthographe française des noms géographiques, étrangers en général, et slaves en particulier ; cet immense travail suffit pour lui mériter la reconnaissance de tous ceux qui parlent sa langue.

En étudiant la belle carte du Mexique, imprimée en 1884, on peut se faire une idée des mauvais services rendus par l'encre noire dans le dessin des montagnes. Les plateaux élevés restent blancs comme les plaines basses parce qu'il est impossible de couvrir les hauts pays d'une teinte grise pour les distinguer des plaines maritimes. Tel plateau au nord du Mexique se trouve-t-il au même niveau que le Llano Estacado, et celui-ci, à son tour, est-il plus ou moins élevé que le Texas ? Mystère. Les chiffres brillent par leur absence, l'imagination peut se donner libre carrière. Ici

plus que partout ailleurs le bistre eût rendu d'immenses services; la carte aurait gagné beaucoup en clarté et le graveur n'aurait pas eu tant de difficultés à surmonter pour reproduire l'orographie de ces hauts plateaux, où, malgré son burin merveilleux et sa science admirable, les noms sont presque illisibles. Faire mieux dans ces conditions était impossible, la teinte foncée des montagnes ne s'y prêtait pas.

La suite des cartes modernes de l'Atlas universel ne nous étant pas encore parvenue, nous devons arrêter ici cette étude pour la reprendre en temps et lieu.

Pour ce qui concerne les 30 cartes historiques que l'auteur a cru devoir ajouter à l'Atlas, nous ne voyons pas bien ce qu'elles ont à faire dans un recueil de cartes modernes. Est-ce pour faire contraste? Est-ce pour grossir le volume de l'Atlas? Nous n'en savons rien. Mêler les cartes anciennes aux cartes modernes, c'est faire une étrange confusion. Les adultes d'ailleurs prennent peu d'intérêt aux cartes historiques; les érudits seuls les recherchent. Selon nous il eût mieux valu relier ces cartes historiques en un volume qui, par la modicité de son prix, eût été abordable à ceux qui se vouent aux études de ce genre.

La table des cartes dont l'Atlas se composera nous permet en outre de jeter un coup d'œil sur l'état de la géographie en France qui ne laisse pas de nous étonner profondément par son manque d'équilibre. On donne un soin tout particulier aux cartes plus ou moins authentiques des anciens, comme s'ils étaient nos voisins et cela sans se douter de la grande révolution qui s'est accomplie depuis peu dans l'enseignement de la géographie. On fait gravement des cartes du *monde connu des Grecs avant Alexandre le Grand*, mais on n'a pas l'idée de faire une carte des produits du sol français. On annonce une *carte de l'empire d'Alexandre avec la géographie sanscrite de l'Inde* et l'on ne songe pas à donner une carte ethnographique de la France!

On insère *deux cartes de la Palestine* et l'on ignore les courants maritimes; on s'efforce d'établir une distinction rigoureuse entre le *monde connu au temps de Pline* et le *monde connu au temps d'Hérodote*; certes ces distinctions sont d'une importance capitale. Mais pourquoi ne nous donne-t-on pas une carte des religions et des langues de la France? Cela ne serait-il pas plus utile et plus intéressant? Quant à dresser de telles cartes de l'Europe et du monde entier, personne n'y songe; la mutilation de l'Atlas de Richard Andrée ne le prouve que trop bien. On saura bientôt si exactement ce que faisaient les anciens qu'on oubliera l'existence des peuples modernes avec lesquels il faut vivre cependant et lutter sans cesse pour maintenir sa place au soleil.

Trente cartes consacrées à un monde qui n'est plus, qui n'a d'intérêt que pour les savants et quatre-vingt-trois cartes seulement pour le monde moderne, que nous sommes loin du superbe atlas de Kiepert, en 144 feuilles, ou même des atlas de Gotha! Quelle désillusion! Nous avons cru trouver une œuvre nouvelle,

à la hauteur de la science et nous retombons dans la cartographie d'il y a vingt ans. Les seuls progrès à signaler ici sont la fixation d'une orthographe française rationnelle et une perfection de dessin que les cartographes allemands n'ont jamais atteinte.

Théo. ZOBRIST,

LES CONFÉRENCES DES INSTITUTEURS BERNOIS

Dans le canton de Berne, la loi a organisé dans chaque district, sous le nom de synodes de cercle ou de conférences, des réunions obligatoires du corps enseignant. Ces assemblées ont essentiellement pour objet l'élection des délégués au synode scolaire cantonal et la discussion des questions qui intéressent l'instruction publique. Les délégués nommés par les conférences ont le droit de préavis sur tous les projets de loi ou d'ordonnances générales qui concernent l'instruction publique.

Les conférences cherchent à unir les forces du corps enseignant du canton de manière à exercer une influence salutaire sur la solution des questions qui concernent l'instruction publique. Elles encouragent aussi les instituteurs à perfectionner leurs connaissances théoriques et pratiques et leur permettent de s'éclairer mutuellement sur les moyens de diriger une école.

En règle générale, chaque district, sauf celui de Berne qui se divise en Berne-ville et Berne-campagne, forme un synode de cercle. C'est ce qui a lieu dans le Jura; 12 districts de l'ancien canton se divisent en outre en conférences où l'on discute essentiellement des questions de pédagogie générale. Nous avons sous les yeux le rapport du comité du synode cantonal concernant l'activité des conférences d'instituteurs. Le nombre des réunions a été pour tout le canton de 701, pendant les années 1883 à 1885. Les deux tiers des membres du corps enseignant assistent aux assemblées. A Moutier, la proportion s'élève jusqu'à 84 %, tandis que dans la ville de Berne, elle descend à 38 %. On se plaint que les absences proviennent surtout des institutrices qui ne fréquentent pas régulièrement les séances synodales. Sous le rapport de la fréquentation, le rapport du synode de cercle de Courtelary prétend « que l'instituteur qui remplit ses obligations synodales » régulièrement et réglementairement s'expose à des reproches » de la part de certaines commissions d'écoles et dépense son argent, pendant que le paresseux et le négligent s'attirent des » louanges pour leur assiduité à tenir leur classe. »

Il y a du vrai là-dedans; l'instituteur ne peut être à la fois à la conférence et dans sa classe. Si un congé officiel était donné le jour de l'assemblée synodale, les instituteurs n'auraient plus de motif plausible à faire valoir pour excuser leur négligence, car en général les assemblées ont lieu le samedi ou le jeudi,

jours où l'école vaque pendant l'après-midi. Mais tenir sa classe pendant une demi-journée de conférence peut faire passer bien des négligences. A Porrentruy, on se plaint que ce sont toujours les même instituteurs ou institutrices qui se tiennent à l'écart des réunions synodales.

Si la fréquentation laisse à désirer, il faut reconnaître que le corps enseignant bernois, malgré les différences d'âge, de caractère, de position, d'idées, a de l'amour pour sa vocation. Tous les travaux imposés par les comités ont été acceptés et traités avec zèle et dévouement : sur 960 sujets traités, on ne cite que trois refus, tous les trois dans le Jura, à Bienne, à Courtelary et à Moutier.

Les discussions ont toujours été courtoises et animées ; le chant et les déclamations font partie intégrante des objets à l'ordre du jour de ces réunions qui ne peuvent manquer d'avoir une influence heureuse sur le maître d'école de village, obligé de rabâcher continuellement la même besogne, de répéter les mêmes éléments. Nous tenons aussi à relever ces liens de solide amitié, de solidarité bien entendue qui se renouvellent à chaque séance et qui sont peut-être les seules fleurs rencontrées par le modeste maître d'école dans sa carrière pénible et difficile. C'est alors que l'instituteur peut reprendre quelque courage à accomplir sa tâche si importante. Aussi toute la population éclairée voit-elle de bon œil les réunions synodales.

Le corps enseignant bernois, primaire et secondaire, compte 1457 instituteurs et 812 institutrices.

Quant au nombre des réunions, Bienne à 6 séances annuelles, Courtelary 6, Delémont 4, Franches-Montagnes 4, Laufon 6, Moutier 5, Neuveville 6, Porrentruy 6. Nous ne parlerons pas des synodes de l'ancien canton.

Le tableau suivant donne quelques détails statistiques sur la fréquentation des réunions et le nombre des sujets traités dans les conférences.

DISTRICTS	Membres du corps ens.	FRÉQUENTATION EN %		Sujets traités en 2 ans
		instituteurs	institutrices	
Courtelary	112	50 %	48 %	17
Delémont	66	66 %	58 %	20
Franches-Montagnes	37	?	?	18
Laufon	28	82	80	12
Moutier	69	85	84	21
Neuveville	26	73	60	22
Porrentruy	125	54	49	12

Les questions des travaux manuels et de la réforme orthographique, qui ont fait l'objet des discussions du Congrès de Genève, ont été traitées à Courtelary, aux Franches-Montagnes, à Moutier et à Porrentruy.

Les sujets mis à l'étude par le comité général de la section pédagogique jurassienne pour la réunion de St-Imier, savoir l'enseignement des branches réales et les caisses d'épargne scolaires,

ont été traitées à Courtelary, à Delémont, aux Franches-Montagnes, à Moutier et à Porrentruy.

Les autres sujets concernent surtout les méthodes d'enseignement, le perfectionnement moral et l'instruction de l'instituteur, la biographie des hommes d'école, l'organisation de l'instruction publique, etc.

La discussion des questions qui se rattachent à l'enseignement et à l'instruction publique ne peut qu'élargir l'horizon de l'instituteur, lui fournir des aperçus nouveaux dont il pourra profiter dans son école. Sous bien des rapports les conférences sont une source unique d'expériences et de conseils précieux, aussi sont-elles aimées et fréquentées par tous les maîtres d'école qui veulent être de véritables éducateurs de la jeunesse.

H. GOBAT.

CORRESPONDANCE.

Nous recevons à la dernière heure le communiqué suivant qui nous suggère quelques réflexions que le manque de temps ne nous permet pas de reproduire dans ce numéro ; nous y reviendrons plus tard :

La nouvelle Constitution vaudoise du 1^{er} mars 1885, prévoit la révision de la loi scolaire dans le terme de deux ans. C'est donc cette année-ci ou la prochaine que cette révision doit avoir lieu.

Tenant compte de ce fait, et répondant aux demandes qui lui étaient parvenues de divers côtés, le Comité cantonal des instituteurs vaudois a réuni, le 6 février, à Lausanne, les membres correspondants de chacun des districts pour s'occuper de cette importante question.

La discussion a porté sur les moyens rationnels de former les instituteurs et les institutrices primaires et secondaires, et sur les vœux à émettre par le corps enseignant lors de la prochaine révision de la loi sur l'instruction publique. La première question, jugée comme la plus importante, a seule été discutée d'une manière sérieuse et approfondie. Voici un résumé succinct des décisions prises à cet égard par l'unanimité des instituteurs présents:

L'assemblée a, en premier lieu, reconnu que ce n'était pas sans raison que l'on pouvait reprocher au corps enseignant primaire vaudois l'insuffisance de ses études au double point de vue littéraire et scientifique.

Examinant ce qu'il y avait de fondé dans les défauts qu'on prête, à tort ou à raison, aux instituteurs, il a été constaté que la cause première en remonte à l'éducation par l'isolement donnée à l'Ecole normale. Cet isolement dans les études a, entre autres inconvénients graves, celui de faire du régent un être à part (nous ne disons pas un citoyen), sans appui et sans influence dans la société, comme il tend aussi à développer souvent chez lui ce qu'on se plaît à lui

reprocher, la suffisance, la timidité, ou un pédantisme plus ou moins accentué.

La pédagogie qu'on lui a prodiguée dans ses études, a le plus souvent, pour ne pas dire toujours, pour résultat de fausser dès l'abord sa route et de l'entraîner dans de nombreux tâtonnements.

Le système tutélaire d'éducation suivi à l'Ecole normale privant le jeune homme de sa liberté, l'empêche de se familiariser avec elle et d'être au début de sa carrière un homme réellement sociable, capable de remplir, avec succès, dans l'école et auprès de ses concitoyens, le rôle qui découle de sa vocation d'éducateur de la jeunesse.

Le recrutement actuel des instituteurs se fait dans de mauvaises conditions, car le nombre des concurrents diminue chaque année et le Conseil d'école, ne pouvant choisir, est plus ou moins forcé d'accepter presque tous les candidats, même ceux que leurs défauts physiques rendent impropres à cette vocation.

Les points suivants ont aussi été adoptés pour être mis à l'étude :

Ne serait-il pas dans l'intérêt du pays et d'un bon recrutement des instituteurs primaires et secondaires : a) Que les études classiques fussent retardées ; b) Que le point de départ des études pédagogiques fût avancé ; c) Qu'un diplôme institué pour l'enseignement secondaire permît au personnel qui le donne de se recruter d'une manière régulière dans tous les éléments que le canton de Vaud peut fournir ; ce dernier point a pour but évident de permettre au canton de se suffire à lui-même en matière d'enseignement.

Au sujet du transfert prochain de l'Ecole normale des jeunes filles dans les immeubles Ponnaz sur la Riponne, une intéressante discussion a eu lieu dans les journaux lausannois. Cette discussion touchait aux inconvénients que présenteront les nouveaux locaux ; on a examiné la question au point de vue de la suppression complète de l'Ecole normale des élèves régentes et de sa fusion avec l'Ecole supérieure communale des jeunes filles de Lausanne. Un certain nombre de pétitionnaires entrant dans les idées émises à ce sujet se sont adressés au Grand Conseil pour lui demander de surseoir au transfert de l'Ecole normale des jeunes filles et de voir sur quelles bases pourrait se faire son adjonction à l'Ecole supérieure de Lausanne. Après une courte discussion cette pétition a été renvoyée au Conseil d'Etat, à titre de renseignement et l'un des orateurs, M. de Meuron, a demandé que cette intéressante question restât à l'étude.

Telles sont les idées qui font maintenant l'objet des préoccupations du corps enseignant vaudois,

Puisse-t-il découler de l'étude de ces différents points un sérieux progrès pour notre chère patrie.

UN INSTITUTEUR VAUDOIS,

BIBLIOGRAPHIE

De l'enseignement secondaire dans la Suisse romande, par A. HERZEN, professeur. — Lausanne, chez Payot, 1886 ; 40 pages.

L'honorable auteur, professeur de physiologie à l'Académie de Lausanne, estime que c'est de l'enseignement secondaire que dépend l'avenir des peuples. On peut dire cela de tous les degrés de l'enseignement ; car si l'enseignement secondaire est important, l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur ne le sont pas moins, le premier comme base de tout l'édifice et le dernier comme couronnement des études et parce que son influence se fait sentir dans tout le système. De l'enseignement supérieur dépend bien aussi un peu le progrès des deux autres. Mais en ce qui concerne l'enseignement secondaire, dont l'état actuel occupe M. Herzen, ce professeur estime que les gens éclairés et compétents lui sont défavorables. Cet enseignement est, selon lui, trop classique et grammatical. Il devrait commencer par l'observation de la nature plus objectif que celui des langues et répondant mieux, selon M. Herzen, aux tendances intellectuelles des collégiens. Mais n'en serait-il pas des collégiens comme de tous les esprits en général, les uns ayant plus de goût pour les lettres, les autres se montrant plus ouverts aux sciences positives ? La transposition qu'il propose, c'est-à-dire le renvoi à un âge plus avancé des langues, ne nous paraît pas aussi avantageux que le croit l'auteur. Chaque spécialiste croit la science qu'il préfère plus utile et plus facile à comprendre. Quant à nous, nous préférons la juxtaposition à la transposition projetée. Ce qui demande une réforme et doit appeler toute la sollicitude des professeurs, c'est la méthode à suivre pour obtenir un *maximum d'effet avec un minimum d'effort*, dont parle notre collègue de Lausanne dans sa brochure intéressante et bien écrite.

Rapport annuel sur l'activité du LEHRERVEREIN du canton des Grisons. — A l'imprimerie de la Société.

Le canton des Grisons, cette petite Suisse montagnaise, comme l'appelait un touriste, fait peu parler de lui, comme les peuples heureux. On ne peut cependant pas dire qu'il n'ait pas d'histoire, et une belle histoire encore. Le pays natal du poète Lemnius, des historiens Campell, Juvalta, Moor, Planta, Sprecher, de la romancière Nina Camenisch, a aussi une organisation scolaire bien entendue, dont témoigne entre autres le rapport de 60 pages que nous allons résumer en peu de mots.

Il s'agit de la troisième session du *Lehrerverein*, qui s'est tenue à Ilanz, le chef lieu de la Ligue grise, et qui comptait 90 participants du corps enseignant et 15 amis de l'instruction. C'est peu, si l'on songe au nombre de membres que compte la Société et qui est de 379 instituteurs sans parler de 28 pasteurs, 28 amis de l'école, 5 inspecteurs d'école et 4 conseillers d'éducation.

Les questions traitées sont : 1° une dissertation sur les matières propres à être exposées pendant l'hiver aux élèves de l'école populaire ; 2° comment peut-on remédier à la trop fréquente mutation des instituteurs ? ; 3° la question de l'orthographe.

La première question a été élucidée par un mémoire substantiel de M. Bosshardt, maître à l'École normale de Coire, qui veut que l'on commence l'enseignement de la physique par des expériences faciles et non par des instruments, malgré et à cause de la propension des jeunes élèves à considérer l'instrument comme la chose principale. Rousseau, dans l'*Emile*, s'est exprimé dans ce sens comme le fait observer l'auteur du travail. La question de l'orthographe a été l'objet d'un mémoire de M. Leupin.

Le canton des Grisons compte 23 conférences allemandes, romanches, italiennes de langue et qui toutes déploient une louable activité. Les questions de méthodes pour l'enseignement des diverses branches, y ont le pas sur les autres. Mais l'instituteur grison s'occupe aussi de l'éducation morale et de son propre perfectionnement.

La brochure que nous annonçons sort de la plume du directeur de l'École normale, M. Théodore Wiget, qui est l'âme de la société.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS.

Dictées.

Degré moyen.

Les pompiers.

Le tambour résonne. Le tocsin sonne. Un incendie a éclaté au village voisin. Aussitôt les pompiers ont quitté leur travail. Ils ont revêtu à la hâte leur uniforme. Ils arrivent poussant devant eux les pompes de la commune. Les pompes ont de longs tuyaux de cuir ou de toile. Ces tuyaux lancent l'eau bien loin et bien haut. Les pompiers ont des seaux, des haches, des échelles. Ces objets sont spécialement faits pour eux. Les pompiers montent sur les toits, sur les murailles. Ils n'ont pas peur du feu. Ils ne craignent pas le danger. Les pompiers sont courageux. Il faut veiller à ce que les cheminées soient en bon état. On est bien coupable si le feu prend chez soi, faute d'avoir fait réparer une cheminée mauvaise. Je maudis les personnes qui mettent le feu ; il peut brûler des personnes qui dorment.

BOUYER.

Réveil des oiseaux.

Aussitôt que l'aurore commence à poindre, on entend déjà un bruissement dans le feuillage et l'on voit sortir le merle qui va froter son bec aux branches des chênes de la forêt. Le rossignol s'éveille également, et le bois résonne des échos mélodieux de sa voix. Le roitelet sautille de rameau en rameau en faisant entendre son petit cri plaintif. Le croassement du corbeau se répercute dans le

lointain. Pendant ce temps, l'allouette a déjà commencé à chanter en montant dans les airs, en s'y balançant, et en descendant et s'élevant de nouveau pour aller enfin disparaître dans un sillon de blé. Le soleil se lève. Le bûcheron sort de dessous son toit et va dans la forêt abattre les arbres séculaires. Les vaches agitent leurs clochettes, se rendant au pâturage. Les moutons en bêlant atteignent la montagne ; le laboureur à pas lents va sillonner les guérets de lignes droites.

BOUYER.

Troisième degré.

Les vêtements.

Les fleurs qui croissent dans les prairies, les oiseaux qui s'ébattent dans les rameaux des arbres ou dans les buissons, les animaux qui courent dans les champs et les forêts sont vêtus selon leurs besoins par la nature sans soins et sans peine pour eux-mêmes. Les êtres humains ont, par contre, à veiller de mille manières à travailler de toutes leurs forces pour se procurer leurs vêtements. Nous devons planter et arroser, filer et tisser, teindre et laver, repasser et orner, coudre et tricoter, raccommoder et broder, sans trêve ni repos. Voilà pourquoi nous ne portons pas toujours la même robe, le même habit, mais que nous changeons d'étoffe, de couleur et de coupe. Tantôt nous portons de légers habits d'été, tantôt les vêtements lourds et épais de l'hiver. Les habillements de l'homme et de la femme, du jeune garçon et de la jeune fille, du vieillard et de l'enfant encore au berceau ne sont pas semblables. Les hommes s'habillent différemment dans les diverses contrées. Les habitants des pays chauds ne portent qu'une ceinture légère faite avec de grandes feuilles d'arbre ; ceux qui demeurent au bord de la mer cherchent sur le rivage des coquilles, des perles et des coraux bigarrés pour s'en parer ; d'autres se peignent le corps avec de brillantes couleurs ; d'autres encore tracent avec une aiguille et de la couleur des figures sur leurs membres, sur leur visage et même sur leur corps entier. Dans tous les pays froids on emploie comme vêtements des peaux d'animaux. Même la peau de certains oiseaux est employée comme fourrure après qu'on en a enlevé les grosses plumes. On fabrique dans presque tous les pays qui sont près de nous de belles étoffes de laine, des toiles de coton, du velours et des dentelles. Notre patrie possède aussi un grand nombre de filatures de coton et de laine, et des fabriques de toiles, de draps et de rubans. Pour la confection de nos habits nous employons du fil, des aiguilles, des ciseaux, des dés, des boutons, des œillets, des boucles, des rubans, etc. Nous portons des ceintures de cuir, des bracelets de corail, d'argent et d'or, des parures de plumes, de fleurs et de pierres précieuses. Beaucoup de personnes sont sans cesse occupées à la confection de nos habillements et à leur blanchissage, ainsi qu'à la fabrication de nos parures. Il y a des gens qui attachent beaucoup d'importance à la magnificence de leurs habits, mais le plus beau vêtement d'un enfant sera toujours le plus simple et le plus propre.

F. ALLEMAND.

Composition.

Le lin.

CANEVAS. — Etoffe nos chemises... toile ; meilleure fabriquée fil plante croît... Porte nom... Tige... haute enfant six ans. Feuilles détachent, et sommet porte fleur... Champ floraison... coup d'œil. Gens cultivent travail pénible. Nécessaire terrain approprié ; pas mauvaise herbe. Quand fleur tombe... paraître petite boule... renferme... Septembre lin arraché... étendu pour... Après trois semaines passé... peigne bois... enlever... puis opération teillage. Consiste briser tige... outil spécial... séparer écorce... filaments. Quand lin teillé, passé travers peigne... rangées dents fer ; ensuite filé filature ou rouet. Fil obtenu remis tisserand... rapporte rouleau toile. Mais toile grisâtre ; faut étendre prairie action rosée, soleil et soumettre blanchissage avant propre utilisée faire chemises. Outre chemises fait encore....

« L'étoffe dont nos chemises sont faites se nomme toile ; la meilleure est fabriquée avec le fil d'une plante qui croît dans notre pays. Cette plante porte le nom de lin. Elle a une tige grêle, à peu près haute comme un enfant de six ans ; de petites feuilles s'en détachent, ça et là, et, à son sommet elle porte, en été, une jolie fleur bleue. Un champ de lin en floraison offre un charmant coup-d'œil. Les gens qui cultivent le lin ont un travail pénible. Il est nécessaire que le terrain soit d'abord bien approprié à cette culture ; pas une mauvaise herbe ne doit croître en même temps que le lin. Quand la fleur tombe, on voit paraître à sa place une petite boule qui renferme la graine. Au mois de septembre, le lin est arraché puis étendu dans une prairie pour être séché. Après y être demeuré environ trois semaines, il est passé à travers les dents d'un grand peigne en bois pour en enlever la graine, puis il subit une opération appelée le *teillage*. Elle consiste à briser la tige au moyen d'un outil spécial, pour séparer l'écorce intérieure des filaments. Quand le lin est teillé, il doit être passé au travers d'un peigne ayant plusieurs rangées de dents en fer ; ensuite il est filé, soit dans une grande filature, soit au moyen d'un petit rouet. Le fil obtenu est remis au tisserand qui bientôt le rapporte sous la forme d'un rouleau de toile. Mais la toile à ce moment là est d'une couleur grisâtre ; il faut encore l'étendre pendant longtemps dans une prairie à l'action de la rosée et du soleil, et la soumettre à un blanchissage spécial avant qu'elle soit propre à être utilisée pour faire des chemises. Outre les chemises, on fait encore avec le fil de lin des mouchoirs, des nappes, des essuie-mains, etc. » (1)

F. ALLEMAND.

(1) Voir une composition un peu modifiée sur le même sujet dans les *Descriptions et Narrations* de l'auteur.

LEÇON DE CHOSES

L'Air (1).

(Suite)

Le Maître. — Nous savons maintenant que tout être qui vit a besoin d'air pour continuer à subsister. Mais enfin, quel peut bien être le rôle de cet air qui se renouvelle constamment dans nos organes ?... Personne ne répond à cette question ?...

L'élève. — Je ne puis le dire. Il doit se passer sous son influence des choses bien curieuses et bien intéressantes ; si nous pouvions en comprendre l'explication, nous aimerions à l'entendre.

M. — Oui, vous comprendrez aisément avec un peu d'attention. Sachez d'abord que l'air est un gaz formé de deux autres gaz que nous désignerons pour le moment par les expressions familières de *gaz de vie* et de *gaz de mort*, les dénominations scientifiques étant trop relevées pour vous.

E. — Nous ne redoutons pas les mots nouveaux ; nous éprouvons même un certain plaisir à retenir les plus baroques.

M. — Vous me faites plaisir, et je vois que vous tenez à vous instruire ; l'avenir vous en récompensera. Le *gaz de vie*, c'est de l'*oxygène* pour les savants, et le *gaz de mort*, c'est de l'*azote*.

E. — L'oxygène, le gaz de vie ; l'azote, le gaz de mort. Ce n'était pas si terrible.

M. — Non. On trouve des mots plus barbares que ceux-là : *éthologie*, *ethnologie*.

E. — Logie, logie.... Qu'est-ce que tous ces logis-là ?

M. — Silence. Vous aurez l'occasion de l'apprendre aussi. — Vous saurez en outre que nous avons deux sortes de sang : du *sang rouge* et du *sang noir*. Le premier est teint en rouge par de petits corpuscules imperceptibles nommés *globules*, et le second est noirci par du *charbon*.

E. — Du charbon dans le sang ?

M. — Sans doute, et il n'y a rien là qui doivent vous surprendre, surtout quand vous saurez que le charbon se présente dans la nature sous les états les plus divers : le diamant, la suie, le noir de fumée, la houille, etc., tous ces corps sont constitués par le charbon, autrement dit *carbone*, puisque vous aimez les termes savants.

E. — Oxygène, gaz de vie ; azote, gaz de mort ; carbone ou charbon. Trois mots que je n'oublierai pas.

M. — Le sang rouge est le seul capable de nourrir notre corps, de régénérer nos tissus, de réparer nos pertes journalières. Le sang noir est du sang rouge usé, du sang rouge qui a déjà rempli sa mission ; il n'abandonne rien sur son passage en traversant nos organes ; il a besoin de reprendre de la vigueur, de la vie ; c'est pourquoi il se rend dans nos poumons après avoir passé par le cœur qui lui imprime son mouvement.

(1) Retardé par suite de surabondance de matières, voir le N° 2 du journal (1886).

E. — Le sang noir a besoin de reprendre de la vie, je prévois que ce sera le gaz de vie, je veux dire l'oxygène qui la lui rendra.

M. — Effectivement ; le sang noir arrivé dans les poumons, s'engagera dans de petites, très petites poches nommées *lobules* — encore une nouvelle expression — où il rencontrera l'oxygène qui va brûler son carbone, après quoi ce liquide tout noir redeviendra le sang rouge que nous connaissons déjà.

E. — Comment, l'oxygène brûle du carbone dans notre corps sans nous consumer ?

M. — Oui, l'oxygène entretient en nous un petit feu qui ne s'éteint qu'à notre mort ; mais ce petit feu est sans flamme, c'est le motif pour lequel il ne nous consume pas. Il n'en est pas moins vrai qu'il dégage de la chaleur, la chaleur propre de notre corps, *la chaleur animale*.

E. — Un feu sans flamme ?

M. — Cela vous étonne ? Ne vous souvient-il pas d'avoir senti de la chaleur sur un tas de foin nouvellement récolté ? Et cependant il n'y avait point de flamme ; c'est là un phénomène de *combustion lente* ne produisant que de la chaleur, par opposition à la *combustion vive*, qui produit à la fois et de la chaleur et de la lumière ; le bois qui flambe, la lampe qui brûle en sont des exemples.

E. — De plus en plus intéressant. Nous savons maintenant que l'oxygène est nommé gaz de vie, parce qu'il redonne la vie, mais l'autre gaz... l'a... la... zote, *la zote*, pourquoi le nomme-t-on gaz de mort ?

M. — C'est ce que j'allais vous expliquer pour finir notre leçon. Tout d'abord on ne dit pas *la zote*, mais l'*azote*, le gaz *azote*. Celui-ci est en effet un gaz de mort, ce qui ne veut pas dire qu'il porte en nous la mort, non ; il est tout simplement incapable d'entretenir la vie. Un animal plongé dans ce gaz y périt, faute d'oxygène — il meurt par asphyxie — tandis que celui que l'on plonge dans l'oxygène vit trop vite. L'azote n'est ainsi mélangé à l'oxygène que pour rendre ce dernier gaz moins vif, moins ardent. Vous voyez comme tout est admirablement combiné dans la nature pour notre bien-être. Sachez reconnaître toutes ces merveilles, et soyez reconnaissants envers Dieu qui nous a donné de si grands bienfaits.

Vous répondrez pour la prochaine leçon aux questions suivantes :

- 1) De quels gaz est formé l'air que nous respirons ? — 2) Combien avons-nous de sortes de sang ? — 3) Qu'est-ce qui colore le sang rouge, et le sang noir ? — 4) Lequel est le seul capable de nourrir notre corps ? — 5) Où le sang noir se rend-il pour redevenir rouge ? — 6) Quelle combustion s'effectue dans nos poumons ? — 7) Que produit cette combustion ?
- 8) Pourquoi l'oxygène est-il appelé gaz de vie et l'azote gaz de mort ?

AUG^{te} JAQUET.

TRAVAUX MANUELS

Un quart d'heure avant la leçon de couture. (Suite.)

Madapolan.

Le madapolan est une espèce de percale tissée d'un coton blanc plus lisse et plus fort que le calicot. Surface duveteuse.

Le madapolan chargé d'apprêt. — On en fabrique des qualités inférieures, dans lesquelles le tissu est très lâche. Pour cacher ce défaut on le charge d'apprêt formé d'une colle mélangée de plâtre, de craie et l'on écrase les fils par le calandrage. La surface est mate et un peu rude. Aucun duvet.

Percaline.

La percaline, toile de coton à fil plat, est un tissu clair et serré. On lui donne ordinairement un certain lustre et on s'en sert pour doubler les robes et autres vêtements.

Mousseline.

La mousseline, qui tire son nom de Mossoul, ville de la Turquie d'Asie, est le plus léger, le plus fin, le plus délicat des tissus de coton. La mousseline se tirait autrefois de la Syrie, de la Perse et de l'Inde. Aujourd'hui la France et la Suisse fabriquent des mousselines qui égalent en beauté celle de l'Inde. La mousseline unie, rayée ou brodée, sert à faire des robes, des rideaux, etc.

Le *jaconas* est une espèce de mousseline.

Indiennes.

Les indiennes sont des toiles de coton peintes ou imprimées. La ville de Mulhouse est renommée pour ses indiennes.

Rouenneries.

Les toiles dites Rouenneries sont des toiles communes peintes, rayées et à carreaux qui servent à l'habillement des femmes et où dominent certaines couleurs, telles que : le rose, le violet, le lilas. Elles se fabriquent à Rouen, d'où leur nom.

Piqué.

Le piqué est une étoffe formée de deux tissus, l'un fin, l'autre plus gros, qui sont appliqués l'un sur l'autre et unis par des points rangés ordinairement en losanges. La surface est un peu duveteuse.

Cretonne.

La cretonne est une toile de coton écrue ou blanchie dont la chaîne est un peu plus grosse que la trame. Les belles cretonnes ne sont pas duveteuses comme les madapolans.

Pour bien étudier ces échantillons, il faut les effiler sur les deux côtés, de manière à isoler en franges les fils de la chaîne et de la trame. Cela permet de se rendre compte de l'entrelacement de la trame qui donne aux tissus leur aspect si varié.

Les renseignements ci-dessus sont tirés en partie du dictionnaire Bouillet (sciences, lettres et arts) et des excellentes leçons de choses du D^r Saffray.

UNE INSTITUTRICE.

p. d. Explic. de l'épître aux Hébr. ; exerc. théol. ; des condit. de la connaiss. de Dieu. — BLUESCH, p. d. Hist. ecclés. suisse des temps anciens. — RUETSCHI, p. d. Hist. des notions relig. depuis Spinoza jusqu'à nos jours.

Faculté de théologie catholique

HERZOG, p. o. Expl. de l'évang. selon St-Luc ; théolog. pastor. ; exerc. exégét. ; exerc. d'interprét. hébraïq. ; exerc. homilét. et catéchét. — WOKER, p. o. L'époque de la Réform. ; de l'Etat et de l'Eglise ; répét. et exerc. d'hist. ecclés. — MICHAUD, p. o. Théolog. dogm. gén. ; théol. dogm. spéc. ; hist. ecclés. : des orig. de l'Egl. au conc. de Nicée ; hist. de la théol. en France au XIX^e siècle ; exerc. et répét.

Faculté de droit

ZEERLEDER, p. o. Encyclop. du droit ; lettre de change ; hist. du droit germ. ; répét. de droit privé et commerc. germ. ; droit canon. — BARON, p. o. Instit. du droit rom. ; hist. du droit rom. avec la procéd. civ. rom. ; *au sémin. romand* : discuss. de points de droit et trav. écrits. — KENIG, p. o. Droit priv. bern., droit bern. des chos., droit bern. des success. ; code de proc. civ. bern. — ROSSEL, p. o. Code Napol. ; code féd. des oblig. ; hist. du droit en France et dans le Jura ; répét. de droit civil. — HILTY, p. o. Droit public bern. ; droit des gens ; hist. du droit publ. de la Conf. suisse. — ONCKEN, p. o. Princ. d'écon. polit. ; de l'institut. des consulats ; *au sémin. pour l'écon. polit.* : Quest. d'actual. en écon. polit. ; géogr. en écon. polit. — EMMERT, p. o. Méd. lég. et casuist. méd. lég. pour les jurist. — GREENER, p. e. Droit pén. allem. et bern. ; répét. de droit pén. ; causes pénales. — MARCUSEN, p. d. Pandectes ; répét. des pandectes.

Faculté de médecine

GASSER, p. o. Ostéol. ; histol. ; anat. comp. ; anat. topogr. ; répét. d'anat. ; cours de microsc. — KRONECKER, p. o. Physiol. de la circul., des org. resp., digest., excrét. et de la chal. ; expér. à l'instit. physiolog. ; répét. sur l'ensemble de la physiol. — DE NENCKI, p. o. Chim. physiol. et patholog. avec des répét. ; trav. prat. au labor. de chim. méd. — LANGHANS, p. o. Anat. pathol. gén. ; des parasites ; cours de microsc. en anat. pathol. ; cours d'autops. — EMMERT, p. o. Méd. lég. ; hygiène ; toxicol. avec des expér. — LICHTHEIM, p. o. Clin. et policl. méd. ; pathol. et thér. spéc. — KOCHER, p. o. Clin. et policlin. chir. ; cours d'opérat. chir. — MULLER, p. o. Clin. et policlin. obstét. et gynéc. ; cours d'opérat. obstétr. ; des influenc. réciproq. de la vie sexuelle et des malad. de la femme. — PFLUGER, p. o. Clin. et policl. des malad. des yeux ; des anomal. de la réfr. et de l'accom. ; cours d'opér. ophthalmol. — VOGT, p. o. Hygiène scientif. et lois de police sanit. ; excursions ; de la petite-vérole et de la vaccine. — SCHÆRER, p. e. Psychiatr. avec démonstr. clin. — DEMME, p. e. Pharmacol. avec démonstr. expér. ; trav. à l'instit. pharmacol. ; clin. et policlin. des mal. des enf. — VALENTIN, p. e. Policlin. des mal. des oreill. et du larynx ; otologie théor. et prat. ; laryngosc. ; hist. de la méd. — DUTOIT, p. d. Otiatrie. — EMMERT, p. d. Cours d'ophtalmosc. ; exerc. prat. de diagnost. des mal. des yeux. — CONRAD, p. d. Chap. chois. d'obstétr. et de gynéc. ; répét. d'obstétr. et de gynéc. — GIRARD, p. d. Cours d'applic. des bandages avec exerc. ; du traitem. des plaies ; répétit. de chir. — ALBRECHT, p. d. Cours théor. des mal. des enf. ; chap. de pathol. gén. — DUBOIS, p. d. Electrothér. — VON INS, p. d. Clin. des mal. cutan. — DICK, p. d. Répét. d'obstétr. — BIRCHER, p. d. Chir. spéc. — FLESCH, p. d. Cours de microsc. ; anat., histol. et embryol. des org. des sens ; démonstrat. ; trav. anat. et histol. au laborat. — SAHLI, p. d. Répét. de méd. int. ; policlin. pendant les vacances. — BUELER, p. d. Massage avec exerc. prat.

Faculté de philosophie.

HEBLER, p. o. Hist. gén. de la philos. ; exer. philos. — TRÆCHSEL, p. o. Hist. de la philos. anc. ; chap. chois. de philos. relig. ; hist. des beaux-arts ; lect. et explic. d'ouvr. philos. — RUEGG, p. o. Hist. de la pédagog. jusqu'à Rousseau ; hist. de l'école popul. ; (pour les candid. en théol.) didact. avec exerc. — HAGEN, p. o. Encyclop. de la philol. class. ; explic. de Plaute ; hist. de l'humanisme ; *au sémin. philol.* : le banquet de Xénoph. — MORF, p. o. Hist. de la littér. franç. au XVIII^e s. ; syntaxe franç. : la Divine Comédie ; *au sémin. romand* : exerc. d'hist. littér. ; exerc. d'hist. de la lang. — HIRZEL, p. o. Hist. de la litt. allem. depuis le comm.

du XIX^e s.; exerc. d'hist. littér.: séminaire allem. — VETTER, p. o. Gramm. goth. de l'anc. haut allem. et du moyen haut allem.; Héliand; *au sémin. allem.*: exerc. et trav. de critiq. et d'hist. littér. — HIDBER, p. o. Hist. suisse de 1830 à 1848; guerre du Sonderb. et const. féd. de 1848 et 1874; répét. d'hist. suisse; *au sémin. histor.*; théor. des docum.; exerc. en utilisant les arch. de l'Etat. — STERN, p. o. Hist. gén.; hist. de la révol. angl.; *au sémin. histor.*: exerc. de critiq. histor.; exerc. pédagog. d'hist. — SCHLÆFLI, p. o. Formes binaires carr.; calcul intégr.; série hypergéométr.; surf. du 2^e degré. — FORSTER, p. o. Physiq. expérim.; répét. de phys.; astrophysiq.; *au cabinet de phys.*: exerc. et expér.; mensur. phys. — SCHWARZENBACH, p. o. Chim. gén. avec expér.; chim. des bases organ.; cours prat. au labor.; répét. sur l'ensemble de la chim. — FISCHER, p. o. Botan.; cours de microsc. en anat. vég.; démonstr. en morphol. et systémat. botan. — BALTZER, p. o. Géol. gén. et spéc.; exerc. d'analys. des minér. avec démonstr.; excurs. géol. — STUDER, p. o. Zool. syst.; exerc. en zool.; démonstr. — HITZIG, p. e. Hist. de la littér. grecq.; *au sémin. philol.*: Properce. — SIDLER, p. e. Des ellipses. — PERRENOUD, p. e. Chim. pharmac.; labor. de chim.; exerc. de pharmacognos. au microsc. — JAHN, p. d. Longinus: du sublime; lettres choisies de Sénèque. — DUBLI, p. d. *Au prosemin. philol.*: Exerc. de lang. latine et lect. cour. d'auteurs grecs. — KURZ, p. d. Mythol. grecq. 2^e p. — WILLY, p. d. Introd. à la philos. — KÜNZLER, p. d. Lect. et expl. de morc. chois. d'écriv. angl. mod.; exerc. de traduct. d'allem. en angl.; introd. à la lang. angl. — HESS, p. d. Théor. de l'harm. — BLASER, p. d. Cours prépar. de mathém. pour les aspir. off. de l'artill. et du génie; trigonom. rectil.; ballist. — A. BENTELI, p. d. Elém. de géom. descr.; géom. prat. — GRAF, p. d. Chap. chois. d'optiq. théor.; problèm. de mécan. théor.; intégral, déterm.; répétit. de l'analyse. — LEUCH, p. d. Trigon. rectil. et ses applicat.; géom. analyt. des surf. plan.; analys. algèbr.; calcul différ. avec exerc.; théor. et applicat. des coordonnées trimétr.; transformat. birat.; chap. chois. d'astronom. — HUBER, p. d. Calcul différ. avec exerc.; trigon. rect.; théor. des détermin.; séries et intégrales de Fourier et leurs applic. à la phys. — BIGLER, p. d. Optiq. théor.; géom. analyt.; calcul différ. — WURSTEMBERGER, p. d. Des progrès les plus récents de l'électrotechn.; chap. chois. d'électrotechn. — SCHAFFER, p. d. Chim. des alim. boiss. et stimul.; chim. des boiss. alcool. avec expér. et démonstr.; trav. prat. au labor. de chim. aliment. — BERLINERBLAU, p. d. Analys. chim. par voie électrolyt.; chim. techn.; répét. de chim. analyt. — FISCHER, p. d. Exerc. d'analyse des plant.; exerc. de microsc. botan.; des malad. des végét. — FANKHAUSER, p. d. Physiol. végét.; répét. de botan.; de la théor. de Darwin. — PETRI, p. d. Géogr. physiq.; anthropol.

Ecole des beaux-arts.

VOLMAR, p. d. Cours théor. et théor.-prat. gén.: Des sciences auxil. de l'art du dess.; de la perspect. en peint.; de l'ordre des plis; de la composit. en peint. Cours prat.; Dess. anat.; dess. et peint. du pays; dess. et peint. académ. d'après des plâtres et d'après nat. — G. BENTELI. Dess. et peint. du pays, de la nat. morte et de modèl. de têtes; dess. et peint. acad.; de la persp. en peint.; des méth. de l'enseign. du dess. dans les écol. popul. — A. BENTELI, p. d. Perspect. dans le dess. de construct.; dess. techn. — LAURENTI. Modelage. — DACHSELT. Enseign. des arts et métiers.

Ecole vétérinaire.

Prof. BERDEZ, directeur. Médec. vétér. lég.; pathol. et thérap. spéc.; clin. à l'Ecole vét. — Prof. GUILLEBEAU. Pathol. gén.; pharmacol.; autops. — Prof. FLESCHE. Ostéol. et syndesm.; cours prat. d'histol.; embryol.; répét. d'anatom. — Prof. HEES. Clin. ambul.; chirurg.; théor. des opérat. — Prof. NOYER. Extérieur du cheval, hygiène. — FISCHER, p. o. Botan.; excurs. de botan. — SCHWARZENBACH, p. o. Chim. inorgan.; trav. au labor. de chim. — FORSTER, p. o. Physique. — BALTZER, p. o. Géolog. — STUDER, p. o. Anat. comp. et zool. — KRONECKER, p. o. Physiol.; répét. de Physiol. — HÆNI. Encycl. de l'agric.

Nota. — Messieurs les étudiants pourront se faire immatriculer du 15 au 24 avril; l'immatriculation n'aura lieu plus tard que dans des cas exceptionnels.

Berne, le 19 février 1886.

Le Recteur de l'Université :

Dr AUG. ONCKEN.

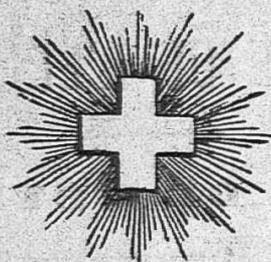
(H-461-J)

XXII^e ANNÉE

PORRENTROY

N^o 7.

1^{er} Avril 1886.



PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

- à M. le D^r *Daguet*, à Neuchâtel, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'École modèle, à Porrentruy, les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à Porrentruy, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutruz, Hermenjat, Roux et Tharin*. — NEUCHÂTEL : MM. *Villommet, Miéville et Sauser*. — GENÈVE : MM. *Charrey, Dussaud et Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter et Merceral*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'École normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'École cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'École modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'École normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ÎLE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTROY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

ABONNÉS DE L'ÉTRANGER.

Les abonnés de l'étranger sont priés de payer leur abonnement de 1886 dans le plus bref délai.

En adresser le montant (6 francs), par mandat postal, à **M. Colliat**, gérant de l'Éducateur, à **Porrentruy**, Jura bernois.

CAISSE MUTUELLE.

Reçu la cotisation annuelle (0 fr. 50) de : M^{lle} Béguin, Fürstenberg (Allemagne) ; M. Jaquenod, instituteur, Vuittebœuf (Vaud) ; M. Sauvain, Accrington (Angleterre). — Nos sincères remerciements à M^{lle} Boulotte, Oran (Algérie) pour un don de 5 francs ; à un anonyme qui nous enverra chaque mois une modeste obole.

CANTON DE VAUD

Mises au concours

ÉRGENTS :

BEX, 2^e école. — 1400 fr., indemnité de logement. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Bex le 3 mai.

CHATEAU-D'ŒX, 1^{re} école mixte des Moulins. — 1400 fr., logement, jardin et plantage. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen à Château-d'Œx le 5 mai.

CORSIER SUR VEVEY, 1^{re} classe mixte. — 1400 fr., logement et jardin. — Cours complémentaires, service d'église et enseignement de la gymnastique. — Examen à Corsier le 1^{er} mai.

CHATILLENS, école mixte. — 1400 fr., logement, jardin et quatre stères de bois sapin. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen le 7 mai.

STE-CROIX, nouvelle classe. — 1800 fr., pour toutes choses. — Cours complémentaires et service d'église. — Examen le 3 mai.

RÉGENTES :

FENALET (Bex), école mixte. — 900 fr. et un logement. — Examen à Bex, le 3 mai.

ORON-LA-VILLE, 2^{me} école mixte. — 900 fr., logement, plantage ou indemnité, bois. — Examen le 7 mai.